

DECLARATION SNUTEFI POLE EMPLOI

A l'occasion de ce CCE de rentrée portant sur la politique sociale de Pôle emploi développée tout au long de l'année 2016 et en vue d'un recueil d'avis des élu-e-s du CCE sur cette dite politique, le SNUTEFI-POLE EMPLOI souhaite exprimer ses inquiétudes en ce jour de rentrée scolaire.

En effet, tout au long de la trêve estivale, le gouvernement a engagé plusieurs décisions et projets ayant des conséquences importantes à court et moyen terme tant pour le droit des agent-e-s de Pôle emploi indépendamment de leur statut, que pour le service public et ses usagers.

Sans reprendre l'ensemble des sujets sur lesquels nous ne manquerons pas de revenir, **le SNUTEFI-PE FSU s'alarme des décisions de réductions budgétaires relatives aux contrats aidés dans le secteur non marchand tels que les CUI, CAE notamment.**

Nous dénonçons cette politique de rabout aveugle provoquant des chocs et des ruptures avec une politique sociale relative aux contrats aidés menée depuis la nomination de Raymond Barre en qualité de premier ministre en 1977. Cela veut-il dire que le nouveau gouvernement n'aurait aucune politique de l'emploi à mettre en œuvre si ce n'est la précarisation des droits et le contrôle accru des chômeurs dans ce pays ?

A Pôle emploi, nous travaillons avec près de 2000 collègues embauchés avec ce type de contrats dont on connaît bien évidemment la précarité qu'ils et elles vivent. Pourtant dans un contexte global de crise, de raréfaction de l'emploi et de précarité croissante, ces dispositifs de traitement social du chômage permettent à quelques personnes de rompre avec le chômage de longue durée et l'exclusion et de reprendre le chemin de l'emploi après plusieurs années de « galère ». Sur la totalité des CDD, les agents en contrats aidés à PE en représentent près de 40%.

Alors Monsieur le Président, **QUE VONT DEVENIR NOS COLLÈGUES TRAVAILLANT EN CUI ET CAE À PE ? Que leur proposez vous ? Quelles sont les pistes qui leur sont ouvertes pour intégrer PE s'ils et elles le souhaitent ?**



Le SNU POLE EMPLOI exige de la Direction Générale une vraie politique d'insertion durable à l'égard de ces collègues. Il faut permettre à tous les collègues concerné-e-s d'obtenir un CDI au sein de notre institution. Pour cela, nous sommes prêts à conduire un dialogue social utile afin de remplir cet objectif.

Concernant le travail réalisé et les missions remplies au quotidien par ces collègues, comment la réduction drastique annoncée par le Gouvernement va se traduire en interne. ? Combien de contrats CUI/CAE vont disparaître de l'enveloppe allouée à PE ? Quelle politique d'embauche compensatoire entendez-vous développer ?

Concernant la réforme du modèle social français pour laquelle plusieurs étapes sont annoncées dans un calendrier des plus restreint, nous avons lu que le gouvernement souhaite s'attaquer à l'**ASSURANCE CHÔMAGE** à la fin de ce mois.

Il semble d'après nos informations que la Direction Générale contribue à des groupes de travail sur ces sujets depuis quelques semaines. Quelles informations avez-vous sur le sujet ?

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES qui travaillent à PE est - d'après les documents remis pour ce CCE - toujours un vœu pieux comme depuis 2009, car non atteinte en 2016. Comment expliquez-vous ce paradoxe, vous qui depuis quelques années nous garantissez qu'à l'appui de cet accord égalité professionnelle en vigueur à PE, les écarts salariaux se resserrent ?

Nous avons refusé de signer le dernier accord « négocié » en 2016 car il ne garantissait pas l'égalité de salaires entre les hommes et les femmes à PE puisqu'aucun budget n'a été dédié pour mettre un terme à ces différences de traitement notamment.

De plus, nous avons appris qu'une organisation syndicale signataire de l'accord a même décidé de porter plainte contre la DG de PE pour non respect des clauses de l'accord.

Pour le SNUTEFI-PE, cette situation démontre si besoin était, que la DG est loin de faire de l'égalité salariale une priorité politique dans sa GRH.

Le SNUTEFI-PE continuera à revendiquer une vraie politique de ressources humaines et un budget consacré qui garantissent - dans un délai court - la mise à niveau de tous les salaires du personnel afin que cessent ces inégalités salariales entre hommes et femmes à PE.

Quelle est votre politique en 2017 en la matière ? Que proposez-vous pour 2018 ?

Pour le SNUTEFI-PE, cet objectif d'égalité et qui est repris dans la loi en vigueur devra faire partie des discussions à l'occasion de la négociation d'un nouvel accord de classification qui démarre ce Jeudi 07 Septembre 2017. Nous vous rappelons également que l'égalité d'accès aux fonctions d'encadrement et d'encadrement supérieur devra être abordée afin que la représentation des femmes à ces postes soit conforme à leur représentation dans l'effectif total.

Enfin, le SNUTEFI-PE souhaite attirer une nouvelle fois l'attention du Président et de l'ensemble des élu-e-s sur **LES EFFETS DE L'ACTUELLE POLITIQUE SOCIALE POUR LES AGENTS DE DROIT PUBLIC**, régis par le statut 2003. Près de 4000 agents sont concernés. Les différences de droits issues des cadres réglementaires distincts ne sauraient à elles seules expliquer la situation salariale qu'est la leur. Le SNUTEFI-PE souhaite en cette année 2017, qu'une réelle égalité de rémunération puisse enfin voir le jour, car comment continuer à justifier que pour le même travail, les rémunérations annuelles connaissent de tels écarts ?

Paris, le 04 Septembre 2017



www.snutefisu.fr/pole-emploi

<https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu>

<https://twitter.com/SnuPoleEmploi>

Nous contacter : syndicat.snu@pole-emploi.fr

